

La Grièche

La feuille de contact de la Cellule Ornithologique
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse
N°31 – Avril 2013

SOMMAIRE

Les Orchidées de l'Entre-Sambre-et-Meuse
p. 2



Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE : JACQUES
ADRIAENSEN, SEBASTIEN CARBONNELLE, PHILIPPE
DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE, FANNY ELLIS, MARC FASOL,
GEORGES HORNEY, MARC LAMBERT, ARNAUD LAUDELOUT,
OLIVIER ROBERFROID, SÉBASTIEN PIERRET

« LA GRIÈCHE » VOUS OFFRE UN BOUQUET DE FLEURS (PARTIE 1)...

La Grièche est une feuille de contact qui relaie avant tout des informations ornithologiques. Cependant, depuis, quelques temps déjà, nous y avons introduit des articles traitant d'autres disciplines naturalistes. Ceux-ci restent et resteront minoritaires. Ils ont simplement pour but d'éveiller l'attention de nos lecteurs sur toute la richesse de nos campagnes. Dans le cadre de l'«Atlas de la Flore de Wallonie 2010», la Grièche voulait apporter sa contribution. Les numéros 31 et 32 traiteront donc d'une des familles botaniques les plus prestigieuses.

Bon voyage dans le monde fabuleux des orchidées...

Philippe DEFLORENNE

Pour rappel :

L'adresse d'envoi pour les données et les textes est philippedeflorenne@yahoo.fr ou par courrier postal: 53 rue de Martinsart à 6440 Froidchapelle.

Vous pouvez aussi encoder vos données en ligne sur : <http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données) et alors plus besoin de les envoyer par un autre procédé.

Pour les photos, prière de les envoyer à Sébastien Carbonnelle à l'adresse suivante (**attention nouvelle adresse!**) : lagrieche.photos@gmail.com. Attention, aucune photo provenant du site « d'Observations.be » ne sera reprise dans « La Grièche ». Si vous souhaitez nous soumettre vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail.

Si vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir « La Grièche » en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse suivante : chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.

Vous pouvez également retrouver les différents numéros sur les trois sites suivants :

<http://lagrieche.observations.be/index.php>, www.aquascope.be et :
<http://www.natagora.be/index.php?id=1760>

LES ORCHIDÉES DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Texte et photos de Philippe Deflorenne

Les orchidées sont très certainement les plantes qui fascinent le plus l'imaginaire collectif. Il est vrai que certaines d'entre elles possèdent un raffinement et une beauté à nul autre pareil. Si les orchidées, en provenance des tropiques et du savoir faire des horticulteurs, ont maintenant envahi notre quotidien, peu de personnes savent qu'une belle panoplie d'entre elles croissent dans nos campagnes. De taille souvent plus modeste, elles dégagent toutefois une franche envie d'en connaître davantage sur le mystère qui les entoure.

Dans les années 1980, de très nombreux naturalistes ont commencé à s'intéresser à nos orchidées indigènes, mettant, du même coup, un peu d'ordre dans la systématique de la famille, dans les cartes de répartition mais aussi, tout simplement, dans leur connaissance générale. Depuis lors, il faut bien le reconnaître, l'effervescence est un peu retombée, pourtant, de nombreux mystères restent encore à découvrir à leur sujet.

Le but de la présente étude est de faire un point complet, plus de 20 ans plus tard. Que sont devenues nos différentes espèces ? Sont-elles encore toutes présentes ? Certaines d'entre elles sont-elles menacées ? Demandent-elles des mesures spéciales ? D'autres sont-elles en expansion ?

Le bilan est mitigé. Certaines espèces, comme l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), semblent avoir progressé, de nouvelles stations ont été découvertes. Plus généralement, les orchidées profitant des mesures de gestion, notamment sur les pelouses calcaires de Calestienne, semblent se maintenir à un niveau acceptable. Par contre, d'autres sont très rares ou au bord de l'extinction. C'est le cas par exemple de l'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*), de l'Epipactis à labelle étroit (*Epipactis leptochila leptochila*), de l'Epipactis négligé (*Epipactis leptochila neglecta*), du Limodore (*Limodorum arbotivum*),... Les espèces éteintes sont au nombre de 2, elles relèvent de disparition très anciennes. Elles seront aussi évoquées dans le présent travail.

Beaucoup de démarches ont été nécessaires pour faire renaître l'histoire de cette famille fabuleuse. Trop peu d'écrits mais beaucoup de souvenirs dans la mémoire des naturalistes locaux. Je tiens donc à remercier particulièrement Sébastien Carbonnelle, Stéphane Cordier, Emmanuel Dehombreux, Pierre Delforge, Thierry Dewitte, Stéphane Herbay, Anne Lambert, Marc Lambert, Alain Paquet, Olivier Roberfroid, Bert Van der Krieken, Eric Walravens et Patrice Wuine pour la franche collaboration apportée à ce dossier, sans oublier les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont transmis leurs observations, depuis de nombreuses années.

Pour des raisons que vous comprendrez facilement, il ne sera fait nulle part mention de sites précis, même pour les espèces plus communes, certaines stations ayant fait l'objet, de par le passé et encore tout récemment, de destructions ou de prélèvements volontaires.

L'objectif de cette synthèse est triple :

- 1/ Vous permettre de distinguer les différents taxons présents dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, et ce, au moyen d'une clé de détermination des genres et des espèces mais aussi de très nombreuses photos.
- 2/ Vous préciser le statut régional actuel de chaque espèce.
- 3/ Vous donner l'envie de mieux connaître et de mieux protéger nos orchidées.

Malgré le soin apporté, il se peut que certaines informations ne nous aient pas été transmises. Si tel est le cas, si vous retrouvez, par exemple, dans vos carnets des informations anciennes qui méritent de figurer dans ces pages, surtout n'hésitez pas à nous les communiquer. Nous vous en serons très reconnaissants.

A. Généralités

01. Le cycle de vie, la biologie de nos orchidées

Si beaucoup d'orchidées tropicales sont épiphytes (croissent sur des arbres, des supports), les orchidées de l'ESEM sont toutes terrestres. Leur vie commence par des graines minuscules (+/- 0,5 mm) et très abondantes, contenues dans les capsules après la fructification. Celles-ci sont disséminées par le vent, parfois sur de grandes distances. Elles sont très rudimentaires et ne peuvent germer sans l'aide d'un champignon. On parle alors de symbiose: le champignon fournit à l'orchidée des substances nécessaires à sa croissance (dont des sels minéraux), alors que l'orchidée apporte au champignon d'autres substances comme des vitamines par exemple.

Une fois cette rencontre opérée, la graine peut alors germer et donner une plantule qui soit devient autonome, soit continue sa symbiose avec le champignon. Il faut ensuite plusieurs années avant que l'orchidée ne puisse fleurir. Elle achève sa croissance et dès qu'elle devient apte à fleurir, elle peut être visitée par des insectes qui assureront la pollinisation.

02. La description de la fleur

Pour bien comprendre les termes employés dans les pages qui suivent, il est important de maîtriser quelques mots de vocabulaire. Ce paragraphe devrait vous y aider.

Chez les orchidées, l'ovaire se trouve en arrière de la fleur. Il est le plus souvent relié directement à la tige, parfois à l'aide d'un pédicelle. La fleur (périgone) est composée de 6 pièces florales appelées tépales et réparties en 3 sépales (à l'arrière) et 3 pétales (à l'avant). Une des caractéristiques majeures des orchidées est qu'un des pétales est transformé en une pièce remarquable, le labelle. Celui-ci est généralement la partie de la fleur qui accueille l'insecte pollinisateur. Il est habituellement orienté vers le bas. Il peut revêtir différentes formes, parfois très étonnantes. Chez les *Epipactis*, par exemple, le labelle est divisé en 2 parties : l'hypochile (à la base, nectarifère) et l'épichile (au sommet). Chez les *Ophrys*, il prend un aspect d'insecte.

Les orchidées de nos régions ne possèdent qu'une étamine fertile comportant le plus souvent 2 paquets de pollen, les pollinies. Chez le genre *Orchis* (ou pour les genres

voisins), chaque pollinie est prolongée par un caudicule à la base visqueuse qui permet d'adhérer à l'insecte pollinisateur. Chez le genre *Epipactis*, c'est le rostellum qui contient une matière visqueuse qui jouera un rôle identique. Le stigmate (organe femelle) d'une autre fleur, accueillera le pollen apporté par l'insecte. Chez certaines de nos orchidées, *Epipactis leptochila* par exemple, le rostellum a disparu au cours de l'évolution. La plante s'autoféconde alors sans besoin d'aide extérieure.



Photo 1 : *Epipactis purpurata*. ESEM, le 28/07/2008.

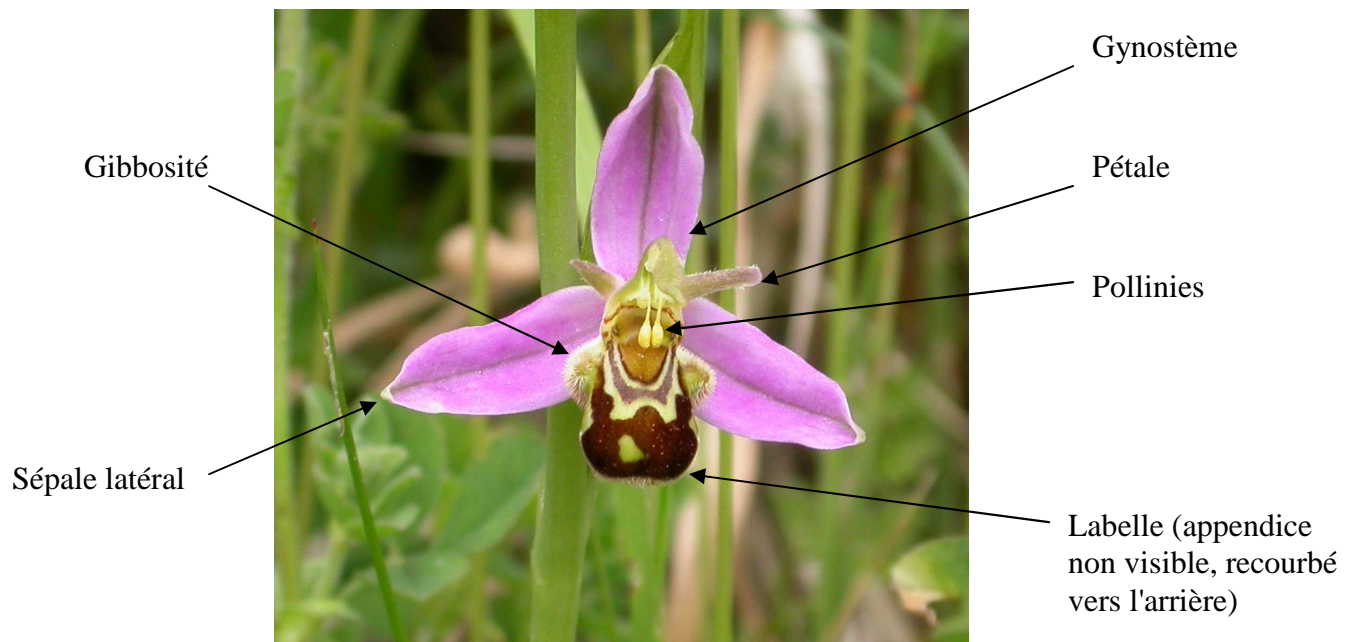


Photo 2 : *Ophrys apifera*. ESEM, le 06/06/2009.

03. Les habitats

L'ESEM possède la particularité d'être traversé par 3 (on pourrait dire 4) régions géologiques et naturelles très distinctes (du sud au nord) :

- l'Ardenne au sous-sol composé de schistes durs, de grès et une végétation typiquement forestière.
- La dépression Fagne-Famenne divisée en :

- Fagne calcaire, encore appelée Calestienne au sous-sol typiquement calcaire. On y trouve : forêt sur calcaire, broussailles, prairies sèches,...
- Fagne schisteuse, au sous-sol schisteux. On y rencontre une végétation forestière (chênaie) et des prairies
- Le Condroz, zone typique de nos grandes cultures

Nos orchidées peuvent s'y rencontrer dans des habitats très différents : les pelouses calcicoles, les pelouses silicicoles, les prairies humides et mésophiles, les landes humides, les landes sèches, les fourrés, les forêts calcaires ou non,... A cela, nous pouvons ajouter des milieux plus artificiels comme les bords de route, les carrières, les zones fraîchement remaniées,... Il faut cependant bien reconnaître que le milieu de prédilection pour la plupart de nos orchidées est représenté par les pelouses calcaires où parfois une dizaine d'espèces peuvent croître côte à côte. La Calestienne constitue donc la zone de recherche privilégiée pour de nombreux orchidophiles. Cependant, il ne faut surtout pas négliger les autres types d'habitats où de nombreuses découvertes intéressantes peuvent encore être faites. Le milieu caractéristique des différentes espèces sera détaillé au niveau de la monographie de chacune d'entre elles (Chapitre D).



*Photo 3 : Les pelouses calcicoles constituent un endroit de prédilection pour de nombreuses espèces d'orchidées. Sur cette pelouse, on trouve *Ophrys insectifera*, *O. fuciflora*, *Himantoglossum hircinum* et *Gymnadenia conopsea*. ESEM, le 27/06/2010.*



*Photo 4 : Talus bien exposé, en bord de route, où *Ophrys apifera* et *Platanthera chlorantha* sont présents. ESEM, le 13/06/2010.*



*Photo 5 : Prairie non amendée riche en *Dactylorhiza maculata*. ESEM, le 19/06/2010.*



Photo 6 : Sous-bois calcaire, lieu de prédilection pour *Epipactis leptochila* subsp. *neglecta* (la subsp. *leptochila* se trouve dans le même type de milieu). ESEM, le 14/07/2010.

04. La nomenclature des orchidées

La systématique des orchidées a évolué de manière phénoménale ces dernières années. On peut estimer que +/- 30.000 espèces sont décrites dans le monde à ce jour. Mais ce chiffre varie de manière importante suivant les auteurs. Le concept d'espèces est encore aujourd'hui largement débattu dans diverses disciplines naturalistes. Nous ne rentrerons pas ici dans ce débat qui sort du cadre de ce travail. Nous nous sommes fortement inspirés de la nomenclature utilisée dans la "flore bleue" (Lambinon & al, 2004).

05. La protection des orchidées

Si, en ESEM, certaines orchidées comme *Listera ovata*, *Orchis mascula* et *Epipactis helleborine* ne sont pas globalement menacées, il n'en va pas de même pour d'autres espèces plus rares, parfois limitées à une seule station.

Les menaces sont de natures diverses :

- embroussaillage de pelouses calcicoles
- mise en lumière du couvert forestier par coupe de la futaie pour des espèces comme *Epipactis purpurata* ou *E. leptochila*
- épandage ou enrichissement de prés à orchidées
- fauchage de bords de route à des périodes inappropriées

- travaux, extension de carrière
- prélèvement volontaire et illégal de plants (de nouveau cas ont été constatés récemment en ESEM)
- ...

Rappelons que toutes nos orchidées indigènes sont protégées, à des degrés divers, grâce à la loi cadre du 12 juillet 1973.

Soulignons l'important travail de protection réalisé, depuis de nombreuses années, par différents organismes et associations qui ont permis de sauvegarder certains de nos plus beaux sites à orchidées.

06. Photos

Toutes les photos figurant dans ce travail ont été prises, sans exception, dans le sud de l'ESEM et plus précisément dans les 11 entités couvertes par l'antenne Natagora ESM, à savoir : Walcourt, Sivry-Rance, Froidchapelle, Chimay, Momignies, Couvin, Viroinval, Cerfontaine, Philippeville, Florennes et Doische.

Aucune modification n'y a été apportée concernant les teintes ou la luminosité. Elles ont simplement, parfois été recadrées.

B. Clé de détermination des genres

La clé de détermination des espèces est intégrée au début des paragraphes génériques.

- 1 Plante dépourvue (en grande partie) de chlorophylle, feuilles réduites 2
Plante verte, feuilles bien développées 3
- 2 Labelle sans éperon, plante et fleurs brunâtres *Neottia* p.52
Labelle pourvu d'un éperon, fleurs violacées *Limodorum* p.46
- 3 Plante entièrement verdâtre. Labelle nettement trifide (mais à lobe médian ne présentant pas de forme humaine). De 2 à 4 feuilles basales, non maculées, souvent accompagnées de 1 à 3 petites feuilles caulinaires réduites. Ebauche d'éperon à la base du labelle *Herminium* p.55
Plante diversement colorée, parfois verdâtre mais, dans ce cas, labelle jamais nettement trifide (sauf chez *Orchis anthropophora* qui présente alors une forme humaine) 4
- 4 Labelle dépourvu d'un éperon 5
Labelle pourvu d'un éperon 10
- 5 Labelle velouté, pouvant évoquer la ressemblance avec un insecte *Ophrys* p.66
Labelle non velouté et ne présentant pas de ressemblance avec un insecte 6
- 6 Plante liée à la présence de pins. Très petite taille. Fleurs blanches de 4 à 6 mm maximum. Les feuilles basales à limbe ovale présentent un réseau bien apparent. Les feuilles caulinaires (sur la tige) sont très petites. *Goodyera* p.52
Fleurs de couleurs variées mais de taille toujours supérieures à 6 mm 7
- 7 Labelle constitué d'un hypochile (partie basale) en forme de coupe, contenant du nectar et d'un épichile (partie distale) séparés par un rétrécissement. Attention, dans le genre *Cephalanthera*, les fleurs peuvent être très fermées, le labelle est alors difficile à observer. 8
Labelle non constitué d'un hypochile et d'un épichile 9
- 8 Fleurs uniformément blanches ou roses. Ovaire tordu non pédicellé. *Cephalanthera* p.13
Labelle et sépales diversement colorés. Ovaire non tordu, pédicelle présent pouvant être tordu. *Epipactis* p.18

- 9 Fleurs vertes, labelle sans "bras", seulement deux feuilles presque opposées dans la moitié inférieure de la tige. *Listera* p.49
- Plante vert-jaunâtre. Labelle faisant penser à une silhouette humaine avec 2 bras et deux jambes. *Orchis anthropophora* p.82
- 10 Labelle entier, non divisé. Fleurs blanches, blanc verdâtre ou blanc jaunâtre *Platanthera* p.55
- Fleurs de coloration variée. Labelle divisé présentant des lobes ou des dents 11
- 11 Lobe médian du labelle long (30 à 45 mm) et large de +/- 2 mm, formant une lanière plus ou moins tordue. Forte odeur musquée. *Himantoglossum* p.77
- Labelle différent 12
- 12 Plante verdâtre, fleurs y comprises. Labelle et ovaire parfois un peu rougeâtre. *Coeloglossum* p.102
- Fleurs diversement colorées mais jamais complètement vertes 13
- 13 Eperon très court (< 3mm) égalant au mieux 1/3 de la longueur de l'ovaire. Plante de petite taille (10 à 25cm), taches (points) purpurines nettes sur le labelle *Neotinea* p.80
- Eperon plus long (> 3mm) égalant au moins 1/2 de la longueur de l'ovaire 14
- 14 Labelle pourvu, à la base, de 2 petites lamelles dressées perpendiculaires à sa surface. Inflorescence ovoïde à conique *Anacamptis* p.101
- Labelle dépourvu de petites lamelles dressées. Epi plus allongé 15
- 15 Bractées (petite feuille à la base de l'ovaire) hyalines (transparentes), incolores ou de la même couleur que les fleurs. Feuille supérieure enveloppant l'inflorescence avant la floraison, puis restant engainante autour de la tige *Orchis* p.81
- Bractées vertes parfois un peu teintées de pourpre. Feuille supérieure petite, non engainante 16
- 16 Labelle généralement maculé de points et de lignes. Eperon plus court que l'ovaire ou l'égalant *Dactylorhiza* p.105
- Labelle non maculé. Eperon grêle, égalant l'ovaire ou le dépassant le plus souvent *Gymnadenia* p.60

C. Synthèse des espèces rencontrées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

RR : très rare R : rare AR : assez rare AC : assez commun C : commun

	Nom scientifique	Nom français	Date de floraison	Statut
01	<i>Cephalanthera rubra</i>	Céphalanthère rose	Juin-Juillet	A confirmer
02	<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	Mai-Juin	R
03	<i>Cephalanthera longifolia</i>	Céphalanthère à feuilles en épée	Mai-Juillet	RR
04	<i>Epipactis palustris</i>	Epipactis des marais	Juin-Août	RR
05	<i>Epipactis atrorubens</i>	Epipactis brun rouge	Juin-Juillet	R
06	<i>Epipactis helleborine</i>	Epipactis à larges feuilles	Juillet-Septembre	AC
07	<i>Epipactis purpurata</i>	Epipactis pourpre	Août-Septembre	R
08	<i>Epipactis muelleri</i>	Epipactis de Müller	Juillet	R-RR
09a	<i>Epipactis leptochila</i> subsp. <i>leptochila</i>	Epipactis à labelle étroit	Juillet-Août	RR
09b	<i>Epipactis leptochila</i> subsp. <i>neglecta</i>	Epipactis négligé	Juin-Juillet	RR
10	<i>Limodorum arbotivum</i>	Limodore	Mai-Juin	RR
11	<i>Listera ovata</i>	Listère ovale, double-feuille	Mai-Juillet	AC
12	<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie, nid d'oiseau	Mai-Juillet	AR
13	<i>Goodyera repens</i>	Goodyère	Juillet-Août	R-RR
14	<i>Herminium monorchis</i>	Herminie, Orchis musc	Juin-Juillet	A confirmer
15	<i>Platanthera chlorantha</i>	Platanthère des montagnes	Mai-Juillet	AC
16	<i>Platanthera bifolia</i>	Platanthère à deux feuilles	Juin-Juillet	AR
17	<i>Gymnadenia conopsea</i>	Gymnadénie moucheron	Juin-Août	AR
18	<i>Gymnadenia odoratissima</i>	Gymnadénie odorante	Juin-Juillet	RR
19	<i>Ophrys insectifera</i>	Ophrys mouche	Mai-Juin	R
20	<i>Ophrys sphegodes</i>	Ophrys araignée	Avril-Juin	A confirmer
21	<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	Mai-Juin	R
22	<i>Ophrys fuciflora</i>	Ophrys frelon	Mai-Juin	R
23	<i>Himantoglossum hircinum</i>	Loroglosse, Orchis bouc	Mai-Juillet	R
24	<i>Neotinea ustulata</i>	Orchis brûlé	Mai-Juin	RR
25	<i>Orchis anthropophora</i>	Orchis homme pendu	Mai-Juillet	R-RR
26	<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	Mai-Juin	R
27	<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	Mai-Juin	RR

28	<i>Orchis militaris</i>	Orchis militaire	Mai-Juin	RR
29	<i>Orchis mascula</i>	Orchis mâle	Mai-Juin	AR
30	<i>Orchis coriophora</i>	Orchis punaise	Juin-Juillet	Disparu
31	<i>Orchis morio</i>	Orchis bouffon	Mai-Juin	R-RR
32	<i>Orchis laxiflora</i>	Orchis lâche	Mai-Juillet	Disparu
33	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	Mai-Août	R-RR
34	<i>Coeloglossum viride</i>	Orchis grenouille	Mai-Juillet	R-RR
35	<i>Dactylorhiza incarnata</i>	Orchis incarnat	Mai-Juin	RR
36	<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Orchis négligé	Juin-Juillet	RR
37	<i>Dactylorhiza majalis</i>	Orchis à larges feuilles	Mai-Juin	AR
38	<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	Orchis de Fuchs	Juin-Juillet	AR
39	<i>Dactylorhiza maculata</i>	Orchis tacheté	Juin-Juillet	AR

	Nom scientifique	Parents	Statut
01	<i>Epipactis xschulzei</i>	<i>E. helleborine</i> x <i>purpurata</i>	RR
02	<i>Platanthera xhybrida</i>	<i>P. chlorantha</i> x <i>bifolia</i>	R
03	<i>Ophrys xdevenensis</i>	<i>O. fuciflora</i> x <i>insectifera</i>	RR
04	<i>Ophrys xalbertiana</i>	<i>O. apifera</i> x <i>fuciflora</i>	RR
05	<i>Orchis xhybrida</i>	<i>O. militaris</i> x <i>purpurea</i>	RR
06	<i>Dactylorhiza xtransiens</i>	<i>D. fuchsii</i> x <i>maculata</i>	RR
07	<i>Dactylorhiza xdinglensis</i>	<i>D. maculata</i> x <i>majalis</i>	RR
08	<i>Dactylorhiza xaschersoniana</i>	<i>D. incarnata</i> x <i>majalis</i>	RR
08	<i>Dactylorhiza xhallii</i>	<i>D. maculata</i> x <i>praetermissa</i>	RR
10	<i>Dactylorhiza xgodferyana</i>	<i>D. majalis</i> x <i>praetermissa</i>	RR

Même si certaines photos sont antérieures, nous avons commencé nos recherches systématiques durant le printemps 2009. Celles-ci se sont terminées en 2010. Le bilan est le suivant :

- 34 espèces ont été retrouvées et photographiées. Si certaines présentent encore de belles populations, nous pouvons dire qu'aucune n'est vraiment commune et que d'autres se trouvent dans une situation critique, ne fleurissant pas tous les ans ou ne comportant qu'un ou deux pieds.
- 2 espèces ont disparu depuis de nombreuses années : *Orchis coriophora* et *O. laxiflora*. Elles ont très peu de chance d'être retrouvées un jour.
- 3 espèces citées méritent une confirmation mais peuvent provenir d'erreurs de détermination ou de transmission de l'information : *Cephalanthera rubra*, *Herminium monorchis* et *Ophrys sphegodes*
- 10 hybrides ont été découverts ou signalés mais il n'est pas impossible que l'un ou l'autre soit encore déniché dans les années proches.
- on note également divers taxons infra-spécifiques : sous-espèces, variétés, formes.

A titre de comparaison, 47 espèces seraient reconnues sur notre territoire national (Tyteca, 2008). Un nombre aussi élevé d'espèces, signalées dans notre région, classe l'ESEM parmi les régions les plus prisées par les orchidophiles.

D. Monographie des espèces de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Genre *CEPHALANTHERA*

3 espèces dans la zone étudiée :

- Fleurs rose vif, rarement blanches. Feuilles oblongues-lancéolées *C. rubra* p.13

- Fleurs blanches (à blanc crème) à peine ouvertes. Feuilles ovales-lancéolées, au maximum 2 fois aussi longues que les entrenœuds. Bractées plus longues que l'ovaire. Pièces extérieures du périgone obtuses à subaiguës au sommet *C. damasonium* p.13

- Fleurs blanches (blanc pur), bien ouvertes. Feuilles lancéolées, 3 à 5 fois aussi longues que les entrenœuds. Bractées (sauf généralement l'inférieure) plus courtes que l'ovaire. Pièces extérieures du périgone aiguës au sommet *C. longifolia* p.17

01. LE CEPHALANTHERE ROSE

(*Cephalanthera rubra* (L.)L.C.M. Rich.)

a. Description

Plante haute de 15 à 65 cm. Tige à pilosité au sommet. Feuilles étroitement ovales à lancéolées, plus longues que les entrenœuds. Bractées foliacées, les supérieures plus courtes que les fleurs. Fleurs de couleur rose vif à rose pourpré, peu ouvertes. Epichile allongé.

b. Habitat

Comme les 2 autres espèces du genre, elle préfère l'ombre ou la mi-ombre. On la cherchera dans les hêtraies ou les chênaies calcicoles, en sous-bois, en lisière ou dans des zones de recolonisation. Floraison de juin à juillet.

c. Statut régional

C'est une orchidée très rare en Wallonie, puisque, malgré 3 à 4 données anciennes, cette espèce semble avoir complètement disparu de notre territoire. Une mention jamais publiée existe cependant en ESEM. Elle remonte au début des années 1980. Nous la reprenons ici avec les réserves d'usage, aucune autre mention n'étant venue l'appuyer depuis lors.

02. LE CEPHALANTHERE A GRANDES FLEURS

(*Cephalanthera damasonium* (Mill.) Druce)

a. Description

Plante de 15 à 40 cm de haut (parfois jusque 70 cm), glabre. Feuilles ovales à lancéolées, étalées ou dressées. 3 à 12 fleurs assez grandes. Bractée, à chaque fleur, plus grande que l'ovaire. Fleurs blanc crème, souvent très peu ouvertes, voire presque fermées. Labelle souvent très peu visible. Plante généralement autogame: le pollen, pulvérulent, finit par se désagréger et entrer en contact avec les stigmates de la même fleur.

b. Habitat

Le Céphalanthère à grandes fleurs est rarement observé en pleine lumière. Ses milieux de prédilection sont les lisières ou le couvert forestier mais toujours sur terrain calcaire. Dans notre région, il faut donc le chercher en Calesstienne. Les essences associées peuvent être feuillues mais il n'est pas rare de le trouver sous conifères (épicéa, par exemple). Il fleurit de la mi-mai à la mi-juin.

c. Statut régional

L'espèce est relativement bien représentée en Calesstienne, inexistante dans nos autres régions naturelles. Elle y est signalée dans de nombreuses stations. Elle peut y former des populations assez denses. De par son écologie particulière, elle ne semble pas globalement menacée à brève échéance. Des individus dépourvus de chlorophylle peuvent apparaître ici et là. Un exemplaire a été découvert lors de nos recherches (voir photo 10). Cette particularité n'est apparemment connue que de *C. damasonium*, *Epipactis purpurata* et *E. helleborine*. Elle est détaillée plus longuement dans le paragraphe « Une forme particulière d'Epipactis » page 44.



Photo 7 : *Cephalanthera damasonium*. ESEM, le 07/06/2009.



Photo 8 : Cephalanthera damasonium.
ESEM, le 07/06/2009.

Photo 9 : Cephalanthera damasonium.
ESEM, le 02/06/2010.





Photo 10 : Cephalanthera damasonium. Individu complètement dépourvu de chlorophylle. ESEM, le 02/06/2010.

03. LE CEPHALANTHERE A FEUILLES EN EPEE

(*Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch)

a. Description

Plante haute de 15 à 60 cm. Feuilles lancéolées, dressées et longues (> 15 cm). Une ou deux bractées inférieures dépassant nettement la fleur, les autres très courtes, ne dépassant pas l'ovaire. Fleurs d'un blanc pur. Labelle muni de crêtes jaunes, bien visibles. Plante généralement pollinisée par des insectes.

b. Habitat

Le Céphalanthère à feuilles en épée croît à mi-ombre dans des forêts feuillues (hêtraies par exemple) mais aussi des pinèdes. On le trouve alors en sous-bois, dans des clairières ou en lisière, préférant de loin les terrains calcaires. Il fleurit de mai à juillet.

c. Statut régional

Espèce surtout liée au calcaire, on la cherchera principalement en Calectienne. Elle y est cependant très rare. Signalée historiquement dans 6 sites de l'ESEM. Nous avons commencé nos recherches au printemps 2010, elle n'a pas été retrouvée dans les 2 premières stations visitées. C'est seulement à la troisième d'entre elles que nous sommes parvenus à l'observer. Il y avait seulement un seul pied! C'est dire si cette espèce possède un statut très précaire en ESEM sachant que son milieu de prédilection, la vieille hêtraie sur calcaire, n'y est pas très répandue.



Photo 11 : *Cephalanthera longifolia*. ESEM, le 02/06/2010.



Photo 12 : *Cephalanthera longifolia*. Photo prise du dessus. Sur la fleur de droite, on remarque très bien les pièces du périgone (blanches) très aiguës en leur sommet. Elles sont obtuses ou subaiguës chez *C. damasonium*. Remarquez aussi que seule la fleur du bas possède une grande bractée, les autres sont à peine visibles. ESEM, le 02/06/2010.

Genre *EPIPACTIS*

Le genre *Epipactis* est sûrement le plus ardu à étudier mais également un des plus intéressants. Ces dernières décennies ont permis des avancées importantes dans la connaissance de sa systématique.

6 espèces sont reconnues dans l'ESEM. Une septième, *Epipactis microphylla* (Epipactis à petites feuilles), est possible mais n'a pas encore été trouvée. Elle a néanmoins été ajoutée à cette clé. Les Epipactis à labelle étroit et négligé ont été placés comme deux sous-espèces d'*E. leptochila*.

- 1 Epichile mobile, relié à l'hypochile par un étranglement étroit. Hypochile muni de 2 lobes latéraux dressés pourvus de stries violettes *E. palustris* p.19

Epichile peu mobile par rapport à l'hypochile, joint entre les deux, plus large 2

- 2 Epichile fortement crénelé 3
Epichile lisse ou très faiblement crénelé 4
- 3 Fleurs moyennement grandes, de couleur rouge foncé, feuilles normalement développées *E. atrorubens* p.22
Fleurs petites, blanc verdâtre – grisâtre, feuilles très petites, plus courtes ou à peine plus courtes que les entrenoeuds (*E. microphylla*)
- 4 Rostellum bien développé, fonctionnel (attention, à regarder sur des fleurs fraîches, à peine ouvertes, si la fleur a été visitée par un insecte, celui-ci disparaît). Pollen non ou peu friable. Pédicelle de l'ovaire plus ou moins teinté de rose ou violacé 5
Rostellum nul ou peu développé (plante autogame). Pollen friable. Pédicelle de l'ovaire sans teinte rose ou violacée 6
- 5 Feuilles développées, largement ovales, normalement vertes *E. helleborine* p.24
Feuilles petites, lancéolées. Plante très souvent teintée de violet ou vert bronzé *E. purpurata* p.26
- 6 Epichile très étalé en forme de lance *E. leptochila* subsp. *leptochila* p.35
Epichile nettement rabattu vers l'arrière 7
- 7 Plante des milieux ouverts (lisières, pelouses). Feuilles rigides, à bords +/- ondulés. Epichile triangulaire, blanc *E. muelleri* p.32
Plante des milieux très ombragés (sous-bois calcaires). Feuilles minces, incurvées très nettement vers le bas, souvent tombantes. Epichile teinté de rose ou mauve *E. leptochila* subsp. *neglecta* p.38

04. L'ÉPIPACTIS DES MARAIS

(*Epipactis palustris* (L.) Crantz)

a. Description

Plante haute de 20 à 60 cm pouvant former des colonies denses. Tige densément pubescente, purpurine au niveau de l'inflorescence pourvue de 5 à 20 fleurs assez grandes. Feuilles à nervures fortement marquées. Labelle fortement articulé (épichile pivotant facilement par rapport à l'hypochile). Epichile blanc, muni de 2 gibbosités jaunes à la base, hypochile blanc à parois latérales striées de violet. *Epipactis* facile à identifier parmi les autres espèces du genre.

b. Habitat

Cet *Epipactis* possède un habitat très particulier par rapport aux autres espèces de la famille : le bas-marais alcalin. On le trouve dans des prairies humides, des clairières ou des nappes de chasse en forêt à condition que ces sites restent suffisamment humides. L'espèce souffre de la recolonisation de ces sites par des plantes plus robustes ou par la forêt.

c. Statut régional

L'*Epipactis* des marais subit une régression généralisée en Belgique et dans de nombreuses régions avoisinantes. Il a été une des orchidées les plus difficile à retrouver dans le cadre de ce travail. Deux sites étaient antérieurement connus, dont l'un fort de plusieurs milliers de plants, mais la recolonisation forestière et le manque de gestion étant passé par là... Fort heureusement, l'obstination de l'un d'entre nous a permis de découvrir une très petite population forte de 8 plants ! Presque un miracle ! Malheureusement, cette station possède un statut très précaire. L'avenir de l'espèce dans l'ESEM n'est pas assuré actuellement. Il n'est cependant pas impossible qu'une ou l'autre petite population subsiste encore dans les forêts de Calestienne. Une attention très particulière doit donc y être portée.

Les plants, dont un diagnostic a pu être donné sur les 8 exemplaires observés, relevaient de la forme *palustris*, il n'est cependant pas impossible que la forme *ochroleuca*, à fleurs entièrement blanc jaunâtre, ait pu exister dans le passé, les deux formes pouvant former des populations mixtes. Si quelqu'un possède des informations à ce sujet...



Photo 13 : *Epipactis palustris*. ESEM, le 23/07/2009.



Photo 14 : *Epipactis palustris*. ESEM, le 23/07/2009.

05. L'EPIPACTIS BRUN ROUGE

(*Epipactis atrorubens* (Hoffmann) Besser)

a. Description

Plante haute de 20 à 60 cm. Tige brun rouge foncé densément pubescente au niveau de l'inflorescence. Feuilles dressées, vert bronzé parfois teintées de violet. Inflorescence +/- unilatérale. Fleurs de couleur rouge pourpre foncé très caractéristique. Epichile fortement crénelé, à gibbosités très rugueuses, rouge pourpre. Ovaire pubescent. Plante entomogame (reproduction grâce aux insectes) à rostellum fonctionnel. Pollen de consistance ferme. Fleurs odorantes (vanille).



b. Habitat

Parmi les Epipactis, *Epipactis atrorubens* est l'espèce la plus thermophile. Elle est également très calcicole. On la trouvera donc sur des pelouses calcaires bien ensoleillées, parfois sur des bords de route, des clairières sur calcaire ou des endroits assez rocailleux. Elle a été trouvée une fois, en ESEM, sur des éboulis dolomitiques. Elle disparaît assez rapidement dès qu'on assiste à l'embroussaillage, voire à la recolonisation forestière. Fleurit de fin juin à mi-juillet.

c. Statut régional

Cet Epipactis reste relativement présent dans la partie orientale de l'ESEM. Curieusement, alors que certains sites semblent pouvoir lui convenir, il reste presque inexistant plus à l'ouest. Il ne semble pas immédiatement menacé puisqu'une bonne partie de sa population a trouvé refuge dans des réserves naturelles gérées. Néanmoins, il ne faut pas la négliger, l'espèce est complètement inexistante en région flamande et, en Wallonie, elle est restreinte à la Calestienne et à la Gaume.

Photo 15 : Epipactis atrorubens. ESEM, le 05/07/2009.



Photo 16 : Epipactis atrorubens. ESEM, le 28/06/2009.



Photo 17 : *Epipactis atrorubens*. ESEM, le 10/07/2010.

06. L'ÉPIPACTIS A LARGES FEUILLES

(*Epipactis helleborine* (L.) Crantz)

a. Description

Plante haute de 30 à 75 cm, parfois un peu plus. Tige pubescente. Plante globalement verte. Feuille(s) inférieure(s) ovales à pratiquement rondes. Epichile blanc ou plus souvent rosé-pourpre, rabattu vers l'arrière et muni deux gibbosités à la base. Hypochile comportant une poche nectarifère souvent d'un brun-noir assez prononcé. Ovaire vert mais pédicelle teinté de violet (caractère important). Plante entomogame à rostellum fonctionnel, pollen de consistance ferme. De très rares plants peuvent être dépourvus de pigments chlorophylliens, voir la page 44 à ce sujet.

b. Habitat

Cette orchidée peut se retrouver dans une panoplie très étendue de milieux. Plutôt attirée par les milieux semi-ombragés, on peut également la trouver à l'ombre ou en pleine lumière. On la trouvera en sous-bois de feuillus mais aussi de résineux, en bordure des chemins, dans des végétations de recolonisation, en lisière forestière, le long de ballasts de voies ferrées,... La nature du sol est également très éclectique, elle passera tantôt d'un sol acide à un sol calcaire, plutôt aéré mais parfois très sec. Fleurit de juillet à fin août (voire septembre).

c. Statut régional

L'Epipactis à larges feuilles est une des orchidées les plus répandues en ESEM et plus généralement en Belgique. Son grand pouvoir de colonisation et le peu d'exigence quant au biotope, concourent à son importante dispersion dans nos régions. Il n'est donc pas directement menacé actuellement. Du fait de sa grande amplitude écologique, cette espèce peut paraître très variable dans la coloration des fleurs, leur structure, la taille des plants,... . Les caractères cités doivent cependant éviter toute confusion avec d'autres espèces voisines.



Photo 18 : *Epipactis helleborine*. ESEM, le 15/07/2008.



Photo 19 : *Epipactis helleborine*. ESEM, le 15/07/2008. Sur cette photo, le rostellum et les pollinies ont disparu (voir flèche). Cette fleur a donc été visitée par un insecte. Comparez cette fleur à celle de la photo 22 où ces composants sont encore bien présents.

07. L'ÉPIPACTIS POURPRE

(*Epipactis purpurata* Smith)

a. Description

Plante de 30 à 70 cm de haut. Croissant tantôt isolée mais régulièrement en groupe surtout dans les stations où la plante se porte bien. Tige vert-gris-bronzé à violacé. Feuilles de petite taille, étroites, lancéolées, vert bronzé. Fleurs pouvant être très nombreuses (>50) sur une même hampe florale, souvent grandes et bien ouvertes. Epichile blanc à centre rose pâle, au moins aussi large que long et présentant des gibbosités faisant penser à un coussinet, la pointe est rabattue vers l'arrière. Poche nectarifère de l'hypochile souvent beaucoup plus pâle que chez *E. helleborine*. Ovaire vert à légèrement violacé, le pédicelle est teinté de violet. Plante entomogame à rostellum ferme et à pollinies compactes.



Photo 20 : Epipactis helleborine. ESEM, le 18/07/2009. Cette espèce présente à sa base une ou plusieurs feuilles dont la forme peut varier d'ovale à ronde. Quoi qu'il en soit, des feuilles rondes, comme présentées sur cette photo, ne se rencontrent que chez cette espèce d'Epipactis.



b. Habitat

Espèce d'ombre, l'Epipactis pourpre affectionne particulièrement les sous-bois frais sur des sols profonds et où le couvert est dense. Les vieilles chênaies ont sa préférence. Il fuit les sols calcaires tout comme les sols très acides. Espèce fleurissant très tardivement de fin juillet jusqu'au début de septembre.

Photo 21 : Feuilles d'Epipactis purpurata. ESEM, le 28/07/2008.

c. Statut régional

Epipactis purpurata se trouve exclusivement dans les chênaies de la Fagne schisteuse mais pas n'importe où dans cette zone, uniquement dans la frange bordant la Calestienne. Si l'on voulait faire un transect du sud au nord de l'ESEM, avec les *Epipactis* de sous-bois, on dirait qu'*E. leptochila s.l.* occupe les sols calcaires de la Calestienne, *E. purpurata* la bordure sud de la Fagne schisteuse, plus au nord, on ne rencontrera plus que *E. helleborine* qui est beaucoup plus ubiquiste.

En ESEM, cet *Epipactis* possède encore parfois de belles stations dans des vieilles chênaies-charmaies sombres dont le sol n'est pas couvert de végétation. Cependant la moindre coupe de futaie engendre une disparition rapide de l'espèce. S'il arrive régulièrement de rencontrer des plants isolés dans les zones propices, ceux-ci sont souvent le résultat d'ouvertures ou d'éclaircies dans le couvert forestier ayant eu pour résultat de décimer une station. De rares plants subsistent alors ici et là, profitant de micro-conditions favorables, mais laissant l'espoir d'une reprise si les conditions générales du milieu venaient à s'améliorer.

Il existe 2 formes particulières de cette espèce :

f. *chlorophylla* (Seeland) Soó : de couleur générale vert pomme. Elle a été trouvée en ESEM, voir page 30.

f. *rosea* : dépourvue de chlorophylle et donc rose. Cette forme n'a pas encore été trouvée en ESEM mais cela n'est pas impossible. Voir à ce sujet, page 44.



Photo 22 : *Epipactis purpurata*. ESEM, le 28/07/2008.



Photo 23 : *Epipactis purpurata*. ESEM, le 06/08/2008.

L'EPIPACTIS POURPRE forme verte

(*Epipactis purpurata* f. *chlorophylla* (Seeland) Soó)

Les *Epipactis*, et plus spécialement *Epipactis purpurata*, sont colorés par deux groupes principaux de pigments, les anthocyanes, responsables des teintes roses à violettes et les pigments chlorophylliens qui donnent des teintes jaune-verdâtre à vertes. Les formes hypochromes (faiblement colorées) apparaissent chez les individus où la production des pigments de l'un ou l'autre groupe est diminuée (Delforge, 1998). Chez la forme *chlorophylla*, il y a absence totale d'anthocyanes, chez la forme *rosea*, c'est l'inverse. Mais des concentrations variables de ces deux pigments peuvent apparaître chez certains individus. Dans les populations d'*Epipactis purpurata* on rencontrera donc des individus généralement pourpres, cependant certains auront une teinte plutôt verte. La photo 23 nous montre des individus relativement verts mais pourvus quand même d'anthocyanes. Les plus attentifs d'entre vous auront remarqué une teinte pourprée, sur le pédicelle floral et la tige notamment. Chez *chlorophylla*, même les pédicelles floraux sont vert pomme, ceci est par exemple bien visible sur la photo 25.

Une seule station de cette forme particulière est connue en ESEM (et probablement en Belgique). Elle se trouve dans le prolongement d'une station de la forme type. Très peu abondante, elle a régressé ces dernières années, en cause, des travaux de voiries forestières et de débroussaillage dans la zone en question. Comme on peut le constater sur les photos, ces plants sont étonnamment verts pour des *Epipactis purpurata*, ils ne possèdent pas la moindre trace de couleur pourpre. Cette forme est peu décrite dans la littérature, on la connaît notamment en Allemagne mais sa distribution devrait être précisée.



Photo 24 : Feuilles d'*Epipactis purpurata* f. *chlorophylla*. ESEM, le 28/07/2008.



Photo 25 : Epipactis purpurata f. chlorophylla. ESEM, le 06/08/2008.

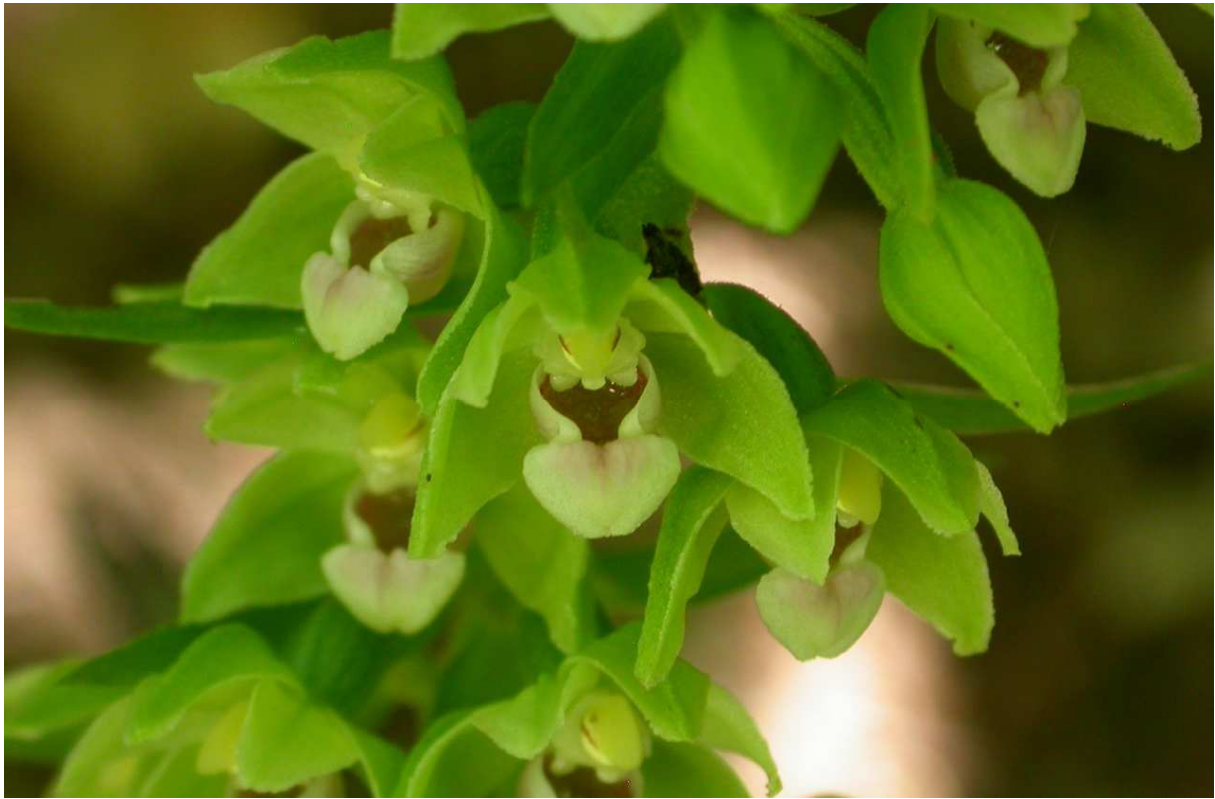


Photo 26 : *Epipactis purpurata* f. *chlorophylla*. ESEM, le 06/08/2008.

08. L'ÉPIPACTIS DE MÜLLER

(*Epipactis muelleri* Godf.)

a. Description

Plante haute de 20 à 60 cm. Tige et feuilles de couleur verte. Feuilles lancéolées, arquées à bords plus ou moins ondulés. Fleurs peu colorées, peu ouvertes, épichile généralement blanc, parfois légèrement rosé, à protubérances verdâtres, plus large que long, paraissant court et rabattu vers l'arrière. Hypochile blanc. Pétales blancs à nervures vertes bien marquées. Sépales vert-jaunâtre pâles. Plante autogame : rostellum généralement absent, pollen pulvérulent.

b. Habitat

Affectionne particulièrement les endroits bien exposés comme les pelouses calcicoles ou les lisières forestières, toujours sur des sols calcaires, chênaies claires thermophiles ou bordure de plantations de pins. Fleurit de la fin juin à la mi-juillet.

c. Statut régional

Connu de quelques sites en ESEM. Il a disparu d'au moins un d'entre eux. Sa présence semble fluctuer d'une année à l'autre mais il n'est jamais abondant. Il mérite certainement une attention toute particulière surtout qu'il est souvent méconnu des gestionnaires de réserves et plus généralement des naturalistes. Il demande aussi meilleure prospection pour mieux cerner son statut régional.



Photo 27 : Epipactis muelleri. Les feuilles sont étroites et allongées, fermes, en forme de faux, à bords ondulés et disposées sur 2 rangs. Elles sont aussi légèrement pliées donnant l'aspect d'une gouttière. ESEM, le 20/06/2010.



Photo 28 : Epipactis muelleri en boutons. Remarquez la base du pédicelle floral non teintée de pourpre. ESEM, le 20/06/2010.



Photo 29 : *Epipactis muelleri*. Les fleurs sont généralement peu ouvertes à maturité. ESEM, le 11/07/2010.

09a. L'ÉPIPACTIS A LABELLE ÉTROIT

(*Epipactis leptochila* (Godf.) Godf. **subsp. leptochila**)



Photo 30 : *Epipactis leptochila* *leptochila*. ESEM, le 19/07/2008.

a. Description

Orchidaceae peu connue, l'*Epipactis* à labelle étroit se reconnaît à l'absence de rostellum (appendice souvent globuleux que l'on retrouve chez les orchidées au niveau du gynostème (colonne centrale), ce rostellum contient un produit visqueux servant à l'accrochage des pollinies (sac de pollen) sur le dos des insectes pollinisateurs). S'il y a absence de rostellum, cette plante aura donc une préférence marquée pour

l'autofécondation. Ses pollinies, plutôt que d'être compactes, ce qui facilite le transport, se désagrègent libérant ainsi rapidement le pollen. Outre ce caractère très particulier du monde des orchidées, cet *Epipactis* se reconnaît notamment grâce aux caractères suivants :

- Une taille habituellement de 50 à 60 cm mais certains individus, particulièrement grands, peuvent atteindre celle de nos plus grandes orchidées indigènes.
- Un couleur générale vert-pâle des feuilles et de la tige. Feuilles grandes minces, souvent tombantes. La bractée inférieure est très souvent de grande taille.
- La base du pédicelle floral, toujours vert-pâle et non teinté de rougeâtre comme habituellement chez l'*Epipactis* à larges feuilles (*E. helleborine* (L.) Crantz), l'espèce la plus répandue du genre. Fleurs relativement grandes et bien ouvertes (en général), souvent peu teintées.
- Le joint séparant l'épichile (partie distale du labelle, cette pièce florale particulière au bas et au centre sur la photo 30) de l'hypochile (partie basale du labelle, en forme de coupe, voir photo 30) assez large. Nous y reviendrons lorsque nous parlerons de la subsp. *neglecta*.
- Mais une des caractéristiques les plus faciles à mettre en évidence sur le terrain est la forme de l'épichile. Celui-ci est plan, à pointe non recourbée vers l'arrière. Il est allongé et plus long que large. Il possède ainsi une forme très particulière, en "fer de lance" qui ne permet aucune contestation.

b. Habitat

Les populations d'*Epipactis* à labelle étroit sont toujours de très petite taille. Elles ne concernent le plus souvent que quelques individus. Croissance uniquement en sous-bois calcaires, dans des endroits bien ombragés avec une végétation au sol très réduite. Floraison tardive fin juillet, parfois début août.



Photo 31 : *Epipactis leptochila leptochila*. ESEM, le 19/07/2008.

c. Statut régional

L'*Epipactis* à labelle étroite est certainement une des orchidées les plus rares de Belgique. Tellement rare, qu'elle ne fleurit pas certaines années comme ce fut le cas en 1999, 2002 et 2005. Seuls 4 sites abritent ou ont abrité l'espèce, dont trois dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse :

- En ESEM, un premier site où ce taxon fut découvert, pour la première fois en Belgique, en 1987 (Deflorenne & al., 1987). On y atteint un maximum de 6 individus en 1987. Actuellement, cet *Epipactis* y est au bord de l'extinction puisqu'il n'y a pas fleuri en 2002, 2004, 2005, 2006, 2008 et 2009. Il y eut néanmoins deux individus en fleurs en 2003 et un individu en 2007.
- En ESEM un second site où un seul plant sera découvert en 1987. Aucun autre plant n'y sera jamais revu.
- En ESEM, un autre site découvert en 1989. On y atteint un maximum de 16 individus en 1991. Actuellement, le meilleur endroit pour l'*Epipactis* à labelle étroite puisqu'il y fleurit pratiquement tous les ans mais toujours en faibles nombres.
- En Lesse et Lomme : un individu unique de 1995 à 1997, plus rien ensuite.

Dans la littérature, une série d'autres données sont rapportées à *Epipactis leptochila*. Toutes ces observations sont à rapporter à la subsp. *neglecta* dont il est fait mention ci-après.



Photo 32 : *Epipactis leptochila leptochila*. ESEM, le 19/07/2008.

Comme nous venons de le voir, le statut de l'Epipactis à labelle étroit est certainement un des plus préoccupants en ce qui concerne nos orchidées indigènes. Les sites de l'ESEM profitent d'un statut de protection certain. Cependant, au début des années 1990, une coupe forestière, à proximité d'une station d'Epipactis, a mis celle-ci en lumière et rendu le site partiellement inadéquat pour l'espèce. Le même phénomène s'est déroulé sur l'autre site, quelques années plus tard, où une très légère coupe de futaie a provoqué un envahissement du sous-bois par la Mercuriale vivace (*Mercurialis perennis* L.) rendant l'endroit beaucoup moins attractif pour l'espèce.

Depuis leur découverte, ces deux sites sont suivis, chaque année, notamment dans le cadre de la « Surveillance de l'état de l'environnement wallon par bioindicateurs ». Les résultats sont sans appel: sur chacun d'entre eux une régression très marquée de la population est constatée. Il est difficile d'intervenir si ce n'est en empêchant toute coupe de bois dans l'environnement immédiat du site. Cet Epipactis demande, en effet, un ombrage important ainsi qu'un sous-bois « propre » c'est-à-dire non envahi par la végétation. Ce type d'habitat ne peut se maintenir que dans boisements gérés en « réserve intégrale » où tout type de gestion est donc évité.

09b. L'EPIPACTIS NEGLIGE

(*Epipactis leptochila* (Godf.) Godf. **subsp. neglecta** Kümpel)



Photo 33 : *Epipactis leptochila neglecta*. ESEM, le 05/07/2008.

a. Description

L'Epipactis négligé a souvent été confondu avec l'Epipactis à large feuille avec lequel il partage indéniablement certains caractères. Cependant son autogamie marquée, un rostellum nul ou rudimentaire, les pollinies friables, le pédicelle de l'ovaire non coloré de rose ou de pourpre, la préférence pour les sols calcaires, les feuilles lancéolées,... le rapprochent

sans aucun doute de l'Epipactis à labelle étroit.

Macroscopiquement, il se distingue aisément de ce dernier par les caractères suivants :

- Une floraison beaucoup plus hâtive (fin juin – début juillet contre fin juillet – début août). Deux à trois semaines séparent les deux floraisons. Généralement l'Epipactis négligé est fané lorsque l'Epipactis à labelle étroit fleurit.
- La forme de l'épichile est certainement le caractère le plus distinctif: alors qu'il est concave, étalé, plus long que large et en forme de lance chez la sous-espèce nominale, il est clairement convexe, moins long et toujours recourbé vers l'arrière chez *neglecta*.
- La gouttière séparant l'épichile de l'hypochile est toujours très étroite en forme de "!" (voir fleur du bas sur la photo 36). Chez la subsp. *leptochila* elle est large (voir par exemple la photo 32).

Le statut de *neglecta* pose, aujourd'hui encore, bien des questions. Nous lui avons donné, ici, le rang subsppécifique comme suggéré par la "flore bleue" mais il a tantôt été élevé au rang d'espèce, tantôt au rang variétal d'*Epipactis leptochila*. Si les populations des deux taxons semblent bien distinctes dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, il n'en est pas de même partout. En Allemagne et en Croatie, par exemple, des individus aux caractères intermédiaires existent, leur détermination s'avère parfois très complexe.

En fait, il n'est pas rare de trouver les ssp *leptochila* et *neglecta* sur les mêmes sites. *Neglecta* aurait une tendance à remplacer graduellement *leptochila*. Si vous voulez en connaître plus sur le cheminement qui a d'abord conduit à la séparation puis au rapprochement de ces deux taxons, je vous conseille vivement la lecture de Delforge & Gevaudan (2008). Quoi qu'il en soit, il ya fort à parier que les années à venir devraient nous permettre d'en connaître encore un peu plus sur la systématique et la répartition de ces orchidées peu communes.



On peut également souligner des différences morphologiques assez importantes entre les individus, soit de régions différentes (ce qui est normal pour des plantes autogames développant de petites populations à partir d'une souche unique), soit aussi à l'intérieur d'une même population. Les deux exemplaires photographiés ici présentent, à l'examen, de nettes différences d'aspect en qui concerne la forme ou la teinte de l'épichile par exemple (vous pouvez, à ce titre, comparer les photos 33 et 35 (plant 1) des photos 34 et 36 (plant 2)).

Photo 34 : Epipactis leptochila neglecta. ESEM, le 05/07/2008.

b. Habitat

Habitat identique à celui d'*Epipactis leptochila*, c'est à dire une préférence très marquée pour les sous-bois très ombragés sur sol calcaire.

Floraison dans nos régions fin juin, début juillet et précédant celle d'*Epipactis leptochila* d'au moins 3 semaines.

c. Statut régional

Neglecta a, comme son nom l'indique, souvent été négligé. L'histoire de ce taxon dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse est digne des meilleurs polars et n'a trouvé un dénouement final qu'en 2008 après 25 ans d'interrogations :

- En juillet 1983, Jean Devillers-Terschuren prend quelques clichés d'un *Epipactis* particulier qui sera ultérieurement rapporté à *neglecta*.
- En 1990, puis en 1991, toujours dans le même sous-bois, quelques pieds attirent l'attention à proximité de la station d'*Epipactis* à labelle étroit. La mauvaise connaissance du taxon, à cette époque, laisse planer un doute quant à leur détermination précise. La possibilité d'un hybride entre *E. leptochila* et *E. helleborine*

pouvait être envisagée (ce dernier est plus tardif et présente notamment des pédicelles floraux teintés de rose-pourpre). La floraison précoce des plants peut, *a posteriori* et malgré l'absence de photos, laisser penser à *neglecta*.

- Vers 1995, les caractères de ce taxon semblent un peu mieux définis par les botanistes mais, pour notre région, commence une réelle traversée du désert. Malgré des visites répétées chaque année sans interruption sur le site, aucun indice ne révèle plus la présence de celui-ci. Le mystère restera entier jusqu'en 2007 quand l'espoir renaît. En pleine période de floraison d'*Epipactis leptochila ssp leptochila*, un plant fané d'*Epipactis* laisse planer un doute énorme sur sa nature exacte. Mais l'état de celui-ci ne permet pas une détermination formelle.
- En 2008, une visite précoce est organisée sur le même site. Malgré des recherches minutieuses, le plant fané de 2007 reste introuvable. Ceci n'est pas très étonnant chez ce type d'*Epipactis* qui ne fleurissent pas avec certitude chaque année. Le mystère s'épaissit. Fort heureusement des recherches plus approfondies à quelque distance de là permettent de découvrir un premier puis un second plant qui, après une analyse rapide, font tomber un verdict sans appel : L'*Epipactis* négligé existe toujours bel et bien dans l'Entre-Sambre-et-Meuse ! Il aura fallu attendre 25 années entre sa première observation et sa redécouverte !



Photo 35 : *Epipactis leptochila neglecta*. ESEM, le 05/07/2008.

Le statut exact de cet *Epipactis* reste donc à définir dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il n'est pas du tout impossible qu'il soit découvert, dans les années à venir, sur d'autres sites de la Calestienne occidentale. Il passe très certainement inaperçu ou est, encore aujourd'hui, probablement confondu avec l'*Epipactis* à large feuille. En Calestienne orientale, bien que rare, il semble néanmoins plus répandu. C'est vraiment le type de taxon qui peut être recherché dans le cadre de l'Atlas de la flore de Wallonie.



Photo 36 : *Epipactis leptochila neglecta*. ESEM, le 05/07/2008.

L'hybride EPIPACTIS A LARGES FEUILLES X POURPRE *Epipactis helleborine x purpurata (E. xschulzei* P. Fourn.)



a. Description

Cet hybride peut se présenter sous 2 formes et vraisemblablement sous une troisième, voir à ce sujet le point suivant. Comme dans toute population hybride, on identifiera tantôt les caractères d'une espèce, tantôt plutôt ceux de l'autre. *E. xschulzei* se rencontre donc parfois sous sa forme pourpre, sans doute la plus habituelle et parfois sous sa forme verte. Toutes deux possèdent des feuilles lancéolées, plus grandes que chez *E. purpurata* et jamais rondes à la base de la tige comme chez *E. helleborine*.

Photo 37 : Epipactis xschulzei forme verte. ESEM, le 25/07/2009.

La forme verte possède donc une teinte générale plutôt similaire à *E. helleborine*. La face inférieure des feuilles est souvent teintée de pourpre. La cupule nectarifère est souvent assez foncée. L'épichile est un bon critère diagnostique, plus large que long et présentant des rugosités en forme de coussinets. Il est souvent peu teinté.

Photo 38 : Epipactis xschulzei forme verte. ESEM, le 19/07/2009.



La forme pourpre possède une teinte similaire à *E. purpurata*. Les feuilles sont pourpres, lancéolées et nettement plus longues que



chez *E. purpurata*. L'épichile est variable mais rappelle souvent celui d'*E. purpurata*. La cupule nectarifère est souvent assez foncée.

Photo 39 : Epipactis xschulzei forme pourpre. ESEM, le 18/07/2009.

b. Habitat

On trouve évidemment cet hybride dans les endroits où les 2 espèces coexistent mais attention l'un des parents peut manquer. Comme *E. purpurata* préfère les sous-bois très ombragés et comme *E. helleborine* est plutôt attiré par des milieux mieux éclairés on rencontrera *E. xschulzei* de préférence aux lisières des bois.

En ce qui concerne les dates de floraison, *E. helleborine* fleurit

habituellement plus tôt qu'*E. purpurata*. *E. xschulzei* fleurit donc à une période transitoire, après la mi-juillet.

c. Statut régional

Découvert fin des années 1980 (Deflorenne P. & Duvignaud J., 1987). Deux ou trois stations sont connues où les deux espèces souches coexistent au moins certaines années. A rechercher de façon plus ciblée dans les stations d'*E. purpurata*.

Photo 40 : Epipactis xschulzei forme pourpre. ESEM, le 18/07/2009.



Une forme particulière d'EPIPACTIS

En juillet 2009 une forme particulière d'Epipactis a été découverte dans le cadre de ce travail. Il s'agit d'une forme complètement dépourvue de chlorophylle. Comme nous l'avons vu précédemment (voir à ce sujet *E. purpurata* forme verte), certains Epipactis peuvent être complètement dépourvus d'anthocyanes, d'autres peuvent être complètement dépourvus de pigments chlorophylliens, ce qui est le cas ici.

Le site présentait 5 plants hypochromes dont 2 possédaient des boutons floraux. Un seul plant fleurira. Dans cette station, suivie depuis plus de 20 ans sans que cette forme particulière n'ait été détectée, on retrouve côte à côte *E. purpurata*, *E. helleborine* et *E. xschulzei*. Il est donc difficile de rattacher cet Epipactis à un taxon précis. Ce que l'on peut dire c'est que le phénotype est plutôt à rattacher à *E. helleborine* mais qu'une introgression d'*E. purpurata* n'est pas impossible au vu de plants très voisins à rattacher avec certitude à *E. xschulzei*.



Photo 41 : forme d'*Epipactis helleborine* (?) complètement dépourvue de chlorophylle. Remarquez l'absence d'anthocyanes dans les feuilles. ESEM, le 20/07/2009.

On connaît chez *E. purpurata* la forme *rosea* dépourvue complètement de chlorophylle. Cette forme n'a pas encore été trouvée en ESEM ni probablement en Belgique mais mérite certainement une recherche ciblée. Chez *E. helleborine*, ce phénomène est également connu.



Photo 42 : forme d'Epipactis helleborine (?) complètement dépourvue de chlorophylle. La forme de l'épichile et la cupule nectarifère de l'hypochile teintée de rose indiquent plutôt une appartenance à E. helleborine. Remarquez la teinte très blanche des fleurs. ESEM, le 25/07/2009.

Il a été décrit de manière complète par Pierre Delforge (1998) après la découverte de 2 plants en région bruxelloise. En Belgique, au moins 2 autres pieds ont été mentionnés en Lorraine. Les individus trouvés en Europe fleurissent très rarement, ils flétrissent souvent brutalement,

la plupart d'entre eux n'a d'ailleurs pas de boutons floraux. Le fait qu'un pied ait fleuri en ESEM en 2009 est donc exceptionnel.

L'origine de plants hypochromes peut être liée à la présence de métaux lourds dans le sol ou à l'emploi d'herbicides mais il est certain que cette hypothèse doit être écartée dans le cas qui nous concerne ici comme dans la plupart des autres d'ailleurs. L'explication avancée par Pierre Delforge est qu'il s'agirait de plants malades ou vieillissants dont le(s) champignon(s) endotrophe(s) ont pris une part trop importante dans la symbiose, empêchant la production normale de chlorophylle.



Genre *LIMODORUM*.

Une seule espèce dans la zone étudiée.

10. LE LIMODORE

(*Limodorum arbotivum* (L.)
Swartz)

a. Description

Plante robuste de 20 à 80 cm de haut.

Facile à reconnaître parce que ne ressemblant à aucune autre de nos orchidées. Tige violette ou brunâtre, entourée de feuilles en forme de bractées sur toute la hauteur.

Inflorescence lâche parfois très haute (> 30 cm). Fleurs parfois fermées, teintées de violet. Plante à tendance autogame. Eperon nectarifère effilé, environ aussi long que l'ovaire. Plante saprophyte ou parasite (le débat n'est pas clos), mais présentant malgré tout des pigments chlorophylliens dans la tige, ce qui n'infirmes pas que la plante possède une teinte générale violette.

b. Habitat

Plutôt une plante de mi-ombre sur sol calcaire : bois clairs thermophiles, broussailles voire pelouses rases. Fleurit de mai à juin sous nos latitudes.

Photo 43 : Limodorum arbotivum.
ESEM, le 21/06/2010.

c. Statut régional

La Belgique constitue la limite nord de sa répartition. L'espèce y est très rare

puisqu'elle n'y a jamais été signalée que dans l'ESEM. Historiquement, elle a fleuri dans 3 stations. La première, découverte en 1886 a fait l'objet de nombreuses observations. Cependant, l'endroit a été planté de Pins noirs (*Pinus nigra*) et le Limodore n'y sera plus revu après 1973. La seconde existe toujours bel et bien et fait l'objet de suivis particuliers. L'espèce n'y fleurit qu'en de très faibles quantités, avec des éclipses certaines années, sans doute liées aux conditions climatiques. Un troisième site, découvert dans les années 1990, n'a jamais abrité qu'un seul plant (Delforge P., 1998). Dans ce site, son statut actuel, ne nous est pas connu. En 2010, lors de nos recherches, seuls 2 plants ont été trouvés. Inutile d'ajouter que cette espèce mérite une protection intégrale.



Photo 44 : *Limodorum arbotivum*. ESEM, le 21/06/2010.



Photo 45 : Limodorum arbotivum. Remarquez, l'éperon presque aussi long que l'ovaire ainsi que la teinte verte qui, de près, transparait dans la tige et les ovaires. ESEM, le 21/06/2010.



Photo 46 : Limodorum arbotivum. ESEM, le 21/06/2010.

Genre *LISTERA*

Une seule espèce dans la zone étudiée.

11. LA LISTERE OVALE

(*Listera ovata* (L.) R. Brown)



a. Description

Plante haute de 20 à 60 cm. Entièrement verte dans toutes ses parties. Elle pourrait être très discrète et pourtant on la remarque souvent aisément à cause de sa tige munie vers la base de 2 grandes feuilles presque rondes et opposées, ce qui lui donne un aspect particulier. Les fleurs sont nombreuses, vertes et souvent très ouvertes. L'ovaire est longuement pédicellé.

b. Habitat

Espèce très éclectique quant à ses habitats, elle préfère toutefois les endroits frais et les sols profonds. On peut la trouver en lisière forestière voire en forêt, sur pelouse calcicole ou schisteuse, le long de ballast de voies ferrées, ... L'espèce fleurit de mai à juillet mais est généralement assez précoce.

c. Statut régional

Il s'agit d'une des espèces les plus communes de nos orchidées, elle peut être trouvée dans toutes nos régions naturelles. Aucune mesure particulière ne semble nécessaire à sa protection sachant qu'on la rencontre couramment dans nos réserves naturelles.

Photo 47 : *Listera ovata*. ESEM, le 12/06/2010.



Photo 48 : Listera ovata. ESEM, le 06/06/2009.



Photo 49 : *Neottia nidus-avis*. ESEM, le 24/05/2008.

Genre *NEOTTIA*

Une seule espèce dans la zone étudiée.

12. LA NEOTTIE

(*Neottia nidus-avis* (L.) L.C.M. Rich.)

a. Description

Serait génétiquement très proche de la Listère ovale mais, à première vue, n'y ressemble pas du tout. Plante haute de 15 à 35 cm, dépourvue de chlorophylle et donc entièrement brunâtre à beige pâle. Ce caractère la distingue aisément de nos autres orchidées indigènes. Inflorescence dense de 15 à 30 fleurs. Labelle nettement bilobé, chaque lobe étant très fortement incurvé vers l'extérieur.

b. Habitat

Plante de la hêtraie calcicole, on la rencontrera préférentiellement en sous-bois, mais parfois dans des broussailles ou en lisière forestière. Le hêtre étant peu présent en ESEM, suite à son exploitation ancienne, elle se trouvera donc essentiellement dans les associations de la série constituées de chênes et d'essences annexes. Elle demande souvent des sols profonds mais toujours en terrain calcaire. Elle fleurit de mi-mai à mi-juin voire juillet.

c. Statut régional

Espèce relativement bien représentée en Calectienne. La gestion actuelle de nos massifs forestiers ne semble pas constituer une menace à court terme.

Genre *GOODYERA*

Une seule espèce dans la zone étudiée.

13. LA GOODYERE

(*Goodyera repens* (L.) R. Brown)

a. Description

Plante de très petite taille de 5 à 20 cm maximum. Tige verte pourvue d'une pubescence blanchâtre dense. Quelques feuilles sur la tige très réduites et de 3 à 5 feuilles basilaires possédant des nervures donnant l'aspect d'un réseau. Ces feuilles sont présentes une bonne partie de l'année et permettent de repérer la plante même en dehors des périodes de floraison. Inflorescence densément pubescente munie de 5 à 20 fleurs blanches très petites. Plante formant parfois des colonies.

b. Habitat

L'espèce est strictement inféodée aux plantations de pins. Elle y vit dans les mousses où elle trouve la fraîcheur nécessaire à son maintien. Elle fleurit de juillet jusque début août.

c. Statut régional

La Goodyère a une histoire particulière. Découverte en Belgique pour la première fois en 1903, sa venue est expliquée par l'apport de graines, en provenance des massifs montagneux, lié à l'introduction massive de pins du début du vingtième siècle. Dans la région qui nous concerne, il faudra donc la chercher dans la Calestienne et ses abords, zone caractérisée par ses monocultures de pins. Si elle était encore bien répandue voici 20 ou 30 ans, plusieurs sites l'ont vu disparaître, en cause l'abandon de la culture du pin. Cette orchidée ne semble donc plus qu'en sursis dans notre région et a été particulièrement difficile à retrouver pour le présent travail, sa très petite taille n'arrangeant pas les choses.



Photo 50 : *Goodyera repens*. ESEM, le 28/06/2009.



Photo 51 : Goodyera repens. ESEM, le 12/07/2009.

Genre *HERMINIUM*

Une seule espèce dans la zone étudiée.

14. L'HERMINIE, L'ORCHIS MUSC

(*Herminium monorchis* (L.) R. Brown)

a. Description

Plante de petite taille, haute de 5 à 25 (30) cm. Entièrement verdâtre et donc passant facilement inaperçue. Deux feuilles basilaires ovales à linéaires-lancéolées, de 1 à 3 feuilles caulinaires bractéiformes. Inflorescence grêle, assez allongée. Fleurs vert jaunâtre. Labelle très nettement trilobé, pétales linéaires. Ovaire sessile.

b. Habitat

Espèce de pleine lumière, sur substrats secs à humides avec une préférence marquée pour les sols calcaires. On la trouve dans les dépressions des dunes littorales, des bas-marais, des pelouses calcaires. Floraison en juin-juillet.

c. Statut régional

En Belgique, sa répartition était limitée à quelques rares stations dans les dunes littorales de la Mer du Nord jusqu'en 1979 quand deux petites populations ont été découvertes dans des prés calcaires de la vallée du Viroin (Anselin A., 1980). Cependant, aucune information n'est venue, par la suite, étayer cette découverte et il n'est pas impossible qu'il y ait eu une confusion avec des plants de très petite taille d'*Orchis antropophorum* ou de *Coeloglossum viride* poussant sur ces sites (Devillers P. et al, 1990). Nous soumettons donc cette mention avec les réserves d'usage.

Genre *PLATANThERA*

2 espèces dans la zone étudiée :

- Fleurs blanc verdâtre. Anthère à loges écartées l'une de l'autre à la base, elles sont nettement divergentes. Plante peu odorante *P. chlorantha* p.55

- Fleurs blanc pur. Anthère à loges presque parallèles entre elles et rapprochées l'une de l'autre. Plante odorante surtout le soir *P. bifolia* p.57

15. LE PLATANThERE DES MONTAGNES

(*Platanthera chlorantha* (Cust.) Reichenb.)

a. Description

Plante haute de 15 à 60 cm, pourvue de 2 grandes feuilles ovales et luisantes à la base. Fleurs blanc verdâtre. Sépales latéraux bien étalés, sépale dorsal et pétales formant un casque. Labelle oblong non divisé, légèrement rejeté en arrière, souvent teinté de verdâtre surtout sur la partie distale. Eperon fin et plus long que l'ovaire. Pollinies nettement divergentes.



Photo 52 : Platanthera chlorantha. ESEM, le 21/05/2004.

b. Habitat

On trouve principalement le Platanthère des montagnes, aussi appelé Platanthère verdâtre, sur des substrats calcaires: pelouses, bois clairs, ourlet,... mais on peut également le trouver dans d'autres endroits, notre partie ardennaise n'étant pas épargnée. On le trouvera alors sur des bords de routes, des ballasts de chemin de fer, des prés non amendés. Sa floraison commence assez tôt, début mai et se poursuit jusqu'en juin-début juillet.

c. Statut régional

Grâce à sa large amplitude écologique, le Platanthère des montagnes est bien répandu dans l'ESEM. On le trouve principalement en Calestienne mais il peut être trouvé un peu partout. Il fleurit volontiers sur les bords de route surtout si ceux-ci sont un peu ensoleillés. Il peut former des populations assez denses. Son statut ne demande pas, à l'heure actuelle, de mesures particulières.

16. LE PLATANTHÈRE A DEUX FEUILLES

(Platanthera bifolia (L.) L.C.M. Rich.)

a. Description

Le Platanthère à deux feuilles est très semblable au Platanthère des montagnes. On le reconnaît à son port plus grêle, moins robuste, et à ses fleurs plus blanches (exceptée la partie distale du labelle verdâtre). Mais le caractère le plus déterminant sur le terrain est certainement la position des anthères dont les loges sont rapprochées l'une de l'autre et sont donc parallèles entre elles. Pour mieux comprendre ce caractère, vous pouvez comparer la fleur du bas de la photo 52 et la fleur du haut de la photo 53.

b. Habitat

L'espèce peut se rencontrer dans différents types d'habitats mais, en ESEM, on la trouvera spécialement sur des substrats calcaires allant de la pelouse sèche au bois clair. Sa présence en milieu acide est à confirmer dans notre région, voir à ce sujet le point suivant. Fleurit plus tardivement que l'espèce précédente de début juin à début juillet.

c. Statut régional

Le Platanthère à deux feuilles trouve son maximum écologique sur substrats calcaires en ESEM. Il n'est pas rare sur et à proximité des pelouses calcaires de Calestienne. Il a été trouvé une fois sur une lande mésotrophe à Callune (*Calluna vulgaris*). D'une manière générale, il est un peu moins fréquent que *P. chlorantha* qui occupe une amplitude un peu plus large de milieux. Cependant, cette explication demande quelques précisions. Deux sous-espèces sont actuellement reconnues à *P. bifolia*:

P. b. bifolia: poussant sur sols acides, de plus petite taille : 15 à 40 cm, épi dense, long de 3 à 10 cm, labelle long de 6 à 12 mm et éperon de 12 à 23 mm. Floraison 2 à 3 semaines plus tardive que la sous-espèce suivante.

P.b. latiflora (Drejer) Løjtnant: poussant sur sols neutres à calcaires, taille de 20 à 50 voire 85 cm, épi lâche, long de 6 à 20 cm, labelle long de 10 à 16 mm, éperon long de 25 à 30 (40) mm.

Ces deux sous-espèces ont fait l'objet de nombreuses discussions et, sur le terrain, elles n'étaient généralement pas reconnues, ce qui laisse planer un doute sur leur statut exact, notamment en ce qui concerne l'ESEM. Ce que l'on peut dire c'est que la sous-espèce *latiflora* est certainement, et de loin, la plus représentée dans notre région. La présence de la sous-

espèce *bifolia* ne peut être écartée cependant bien que clairement plus anecdotique. Elle n'y a, à ce jour, pas encore été décrite officiellement mais si l'on se réfère à l'Atlas de la Flore Belge et Luxembourgeoise (1979), un carré pointé dans la zone très acide de notre région ardennaise peut laisser supposer sa présence qui reste donc à confirmer.



Photo 53 : *Platanthera bifolia*. ESEM, le 26/06/2004.

L'hybride PLATHANTHERE DES MONTAGNES X A DEUX FEUILLES

Platanthera chlorantha x *bifolia* (*P. xhybrida* Brügger)

a. Description

P. xhybrida possède évidemment des caractères intermédiaires entre les deux espèces citées plus haut. Les plus déterminants sont :

1/ Des anthères à loges légèrement écartées l'une de l'autre et donc en position intermédiaire.
2/ Une date de floraison à cheval par rapport aux 2 espèces parentes puisque, comme nous l'avons vu précédemment, *P. chlorantha* fleurit avant *P. bifolia*. Cependant, *P. chlorantha* peut être en fin de floraison alors que *P. bifolia* commence la sienne, c'est à cette période que les hybrides sont générés. On les trouvera donc début juin.

On peut souligner qu'il n'y a pas de barrière génétique entre les deux espèces. Cependant la pollinisation de chaque espèce se fait de manière différente. Dans le cas de *P. chlorantha*, les pollinies se collent sur les yeux de l'insecte pollinisateur, chez *P. bifolia*, comme elles sont plus rapprochées, elles se collent sur la trompe. Dans le cas de l'hybride, la fixation de ces pollinies est souvent rendue plus difficile de par leur position intermédiaire. La fécondation reste donc plus aléatoire (Tyteca, 2008).



Photo 54 : *Platanthera xhybrida*. ESEM, le 06/06/2009.

b. Habitat

Surtout sur des pelouses calcicoles où les 2 espèces parentes ont le plus de chance de se trouver côte à côte.

c. Statut régional

Statut régional peu connu de par la difficulté d'identification. Est sûrement répandu ça et là où les 2 espèces croissent l'une à côté de l'autre, ce qui n'est pas exceptionnel.

Genre GYMNADENIA

2 espèces dans la zone étudiée :

- Eperon très grêle, pointu, dépassant largement l'ovaire. Labelle plus large que long, lobes latéraux bien différenciés. Fleurs peu odorantes *G. conopsea* p.60

- Eperon grêle, épaissi au sommet (nettement arrondi), égalant +/- l'ovaire. Labelle plus long que large, lobes latéraux peu différenciés. Fleurs à forte odeur de vanille, surtout le soir *G. odoratissima* p.63

17. LA GYMNADENIE MOUCHERON

(Gymnadenia conopsea (L.) R. Brown)

a. Description

Plante de 20 à 60 cm de haut, très élancée. 4 à 8 feuilles basilaires linéaires ou étroitement lancéolées, dressées. Inflorescence allongée, étroite, pourvue de nombreuses fleurs (20 à 60) rose pâle à rose foncé, très rarement blanches, peu odorantes. Labelle trilobé plus large que long. Sépales latéraux linéaires et étalés. Eperon très long et très fin, nettement plus long que l'ovaire (+/- 2 fois plus long).

b. Habitat

Espèce de pleine lumière que l'on trouve le plus souvent sur pelouses calcicoles, ou parfois les bords de routes mais toujours sur sol calcaire. Floraison assez tardive de juin à juillet parfois août.

c. Statut régional

Espèce assez abondante en Caennaise sur les terres calcaires, fleurit plus tardivement que les autres espèces sur ce type de milieu. N'est pas menacée pour l'instant sachant qu'une bonne partie de sa population se trouve dans des réserves gérées. La variété représentée en ESEM est *conopsea*. Des plants, au sein de populations normales, possédant des caractères de la var. *densiflora* se trouvent ça et là, mais ils sont plus à considérer comme dans l'amplitude phénotypique de *conopsea* qu'en variété distincte. *Densiflora* est généralement très robuste, à inflorescence longue de 8 à 18 cm, comprenant généralement plus de 50 fleurs très odorantes (vanille), sa floraison est plus tardive de 10 à 15 jours et préfère des zones plus humides.



Photo 55 : Gymnadenia conopsea. ESEM, le 26/06/2004.



Photo 56 : Gymnadenia conopsea. ESEM, le 26/06/2004.

18. LA GYMNADENIE ODORANTE

(*Gymnadenia odoratissima* (L.) L.C.M. Rich.)



a. Description

Plante haute de 12 à 30 cm, plus petite et plus grêle que *G. conopsea*. Quand elles poussent côte à côte, *G. odoratissima* fait l'effet d'une "petite sœur". Feuilles étroites, dressées. Fleurs d'un rose allant de pâle à plus foncé, mais souvent d'une couleur rose peu prononcée. Labelle trilobé nettement plus long que large, son lobe médian nettement plus long que les 2 latéraux. L'éperon est de longueur +/- égale à celle de l'ovaire ou le dépasse très légèrement. Dégage, surtout le soir, une très forte odeur de vanille, ce qui distingue aisément cette orchidée de sa grande sœur.

b. Habitat

Surtout en pleine lumière sur des pelouses calcicoles. Floraison : juin à juillet, souvent un peu plus précoce que *G. conopsea* mais recouvrement important.

c. Statut régional

G. odoratissima est certainement une des espèces emblématiques de l'ESEM puisqu'on ne la trouve nulle part ailleurs en Belgique. Elle y a été découverte en 1930-1932 (Culot, 1932) et atteint dans notre région sa limite septentrionale. Depuis lors, les recherches ont permis de trouver 5 localités mais seuls deux sites possèdent encore des populations viables, ils sont fort heureusement sous haute protection.

Photo 57 : Gymnadenia odoratissima. ESEM, le 28/06/2009.



Photo 58 : Gymnadenia odoratissima. ESEM, le 28/06/2009.